



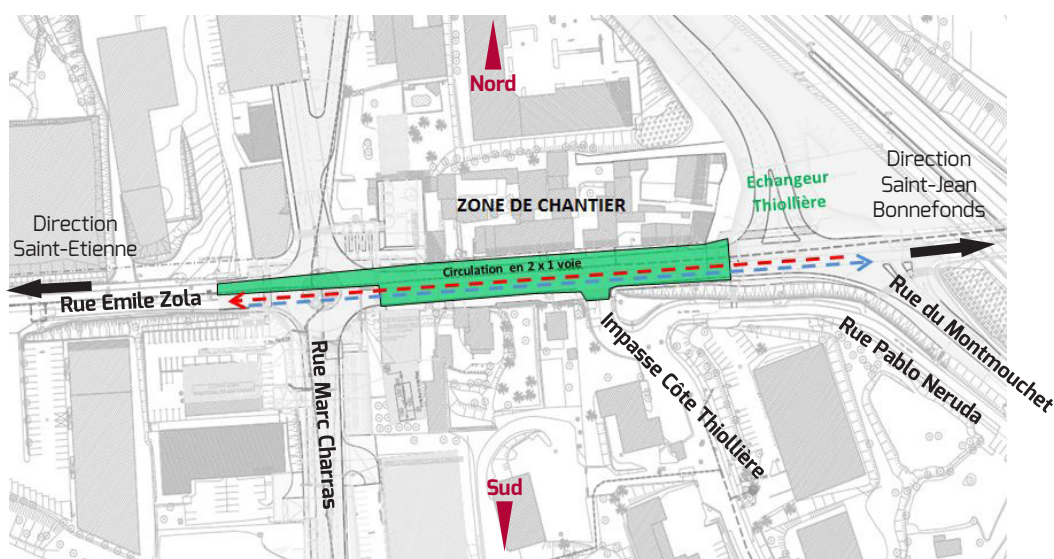
L'EPA de Saint-Etienne (EPASE) a lancé, depuis le 29 août 2016, une première phase de travaux de voirie pour améliorer le cadre de vie et procéder au renouvellement urbain du secteur Pont de l'Âne-Monthieu (fin août 2016 - novembre 2017). Cette première phase de travaux se décompose en 7 secteurs d'intervention. Le secteur 1 (carrefour à feux sur la RN 488) est en cours d'achèvement avec une réouverture prévue de la 2 x 2 voies le 14 novembre prochain.

Les travaux du secteur 2 vont démarrer le 02 novembre 2016 jusqu'à fin mars 2017. Ils concernent le réaménagement complet de la partie est de la rue Emile Zola, entre l'échangeur Thiollière et la rue Charras.

1^{ère} PHASE DE TRAVAUX DE VOIRIE - SECTEUR 2 : RUE EMILE ZOLA Quartier Pont de l'Âne-Monthieu

**Durée des travaux -
Secteur 2 :
02 novembre 2016
>> fin mars 2017**

Sous réserve
d'évolution en
fonction de
l'avancement
du chantier et
des conditions
météorologiques.



Phasage des travaux du secteur 2

- Du 02 novembre à mi-décembre 2016 : Travaux d'assainissement sur la moitié Nord de la chaussée --> Circulation en 2 x 1 voie au Sud.
- De début janvier à mi-février 2017 : Travaux sur la moitié Sud de la chaussée et travaux d'aménagement du trottoir Sud --> Circulation en 2 x 1 voie côté Nord.
- De mi-février à fin mars 2017 : Travaux sur la moitié Nord de la chaussée et travaux d'aménagement du trottoir Nord --> Circulation en 2 X 1 voie côté Sud.

Impact sur les usages

- Pendant cette période, la partie est de la rue Emile Zola sera circulaire en 2 x 1 voie. (voir plan ci-dessus)
- Les stationnements de la rue Emile Zola seront supprimés dès le début du chantier.
- La bretelle Thiollière de sortie d'autoroute sera maintenue.
- Les cheminements et accès piétons aux habitations seront maintenus.
- Les accès voitures aux habitations seront impactés, ponctuellement, le temps de la réalisation des tranchées et de l'aménagement des trottoirs. Des informations vous seront communiquées préalablement afin que vous puissiez prendre vos dispositions.



Pour rappel : Phase 1 / Fin août 2016 – novembre 2017 (14 mois) :

Les travaux de la phase 1 des équipements publics de la ZAC débuteront le 29 août 2016. Cette phase comprend 7 secteurs d'intervention :

- la RN 488 (en cours d'achèvement),
- **la partie est de la rue Emile Zola,**
- l'impasse Marc Charras,
- la rue Marc Charras,
- la bretelle Thiollière,
- l'impasse Emile Zola,
- la partie est de la rue des Rochettes.

Les travaux de cette 1^{ère} phase occasionneront des perturbations du trafic pendant leur durée. Ils conduiront à une réorganisation définitive des itinéraires de circulation sur l'entrée des villes de Saint-Etienne et Saint-Jean-Bonnefonds après leur réception fin 2017.

Nous vous invitons à observer la plus grande prudence aux abords des travaux et à adapter votre vitesse de conduite.

Des lettres informations travaux vous seront régulièrement communiquées pour vous tenir informés de l'évolution des phases de chantier et des contraintes liées aux travaux. Vous pourrez également retrouver ces informations sur **www.epase.fr**.

Si vous désirez recevoir les lettres informations travaux par courriel ou des compléments d'information, n'hésitez pas à nous contacter par mail : **pam@epase.fr**.

L'EPA de Saint-Étienne vous remercie de votre compréhension et vous prie de l'excuser pour les éventuels désagréments occasionnés lors de ces travaux.

**+ d'info : EPA de Saint-Étienne
www.epase.fr / pam@epase.fr**



Saint-Étienne
L'expérience design



Loire
LE DÉPARTEMENT

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

